

Le, 2 Septembre 1968

Société Anonyme
ANDRE CITROEN
Capital : 368.097.000 Francs

117 à 167, Quai André Citroën
PARIS XV^e

METHODES REPARATIONS

CONFIDENTIELLE
(Droits de reproduction réservés)

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

NOTE D'INFORMATION N° 90

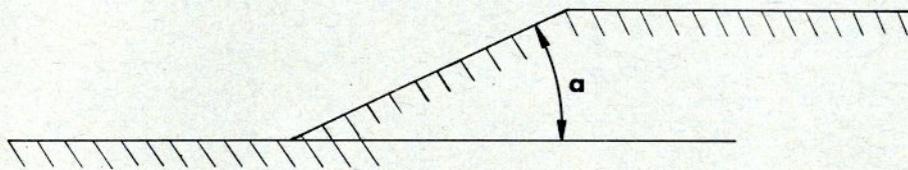
VEHICULES "D" TOUS TYPES

sortis depuis Septembre 1962

Pourcentage admissible pour une rampe d'accès à un garage

Garde au sol

I - RAMPE D'ACCES.



Position route « a » = 20 % maxi

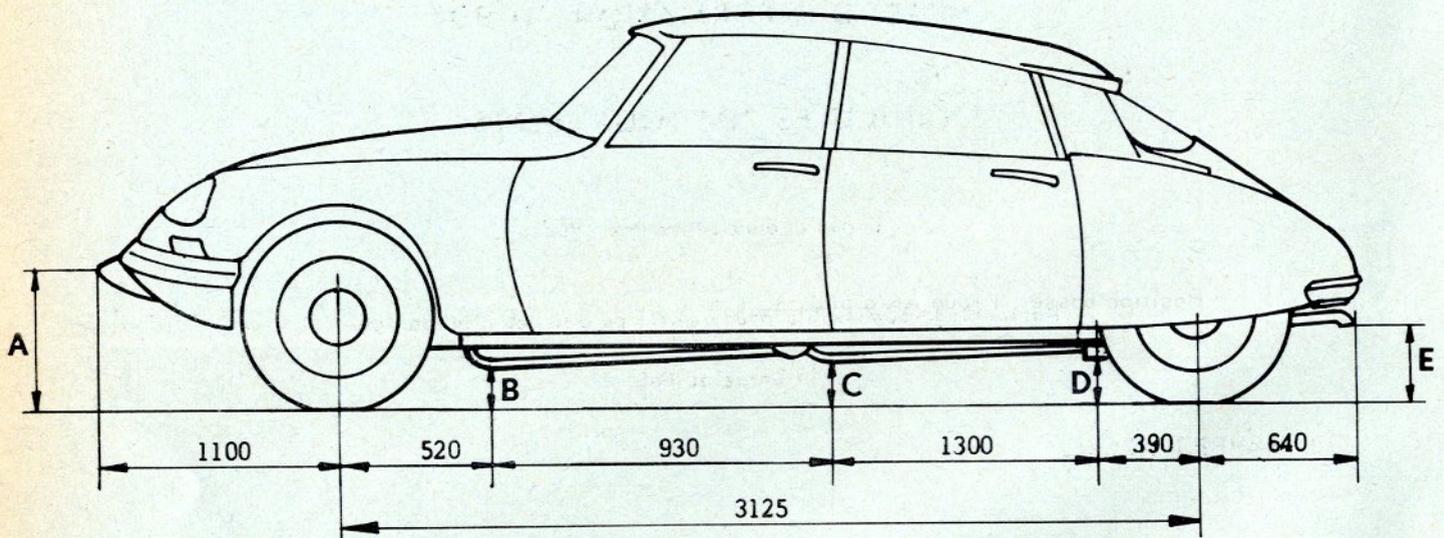
Position haute « a » = 34 % maxi

.../...

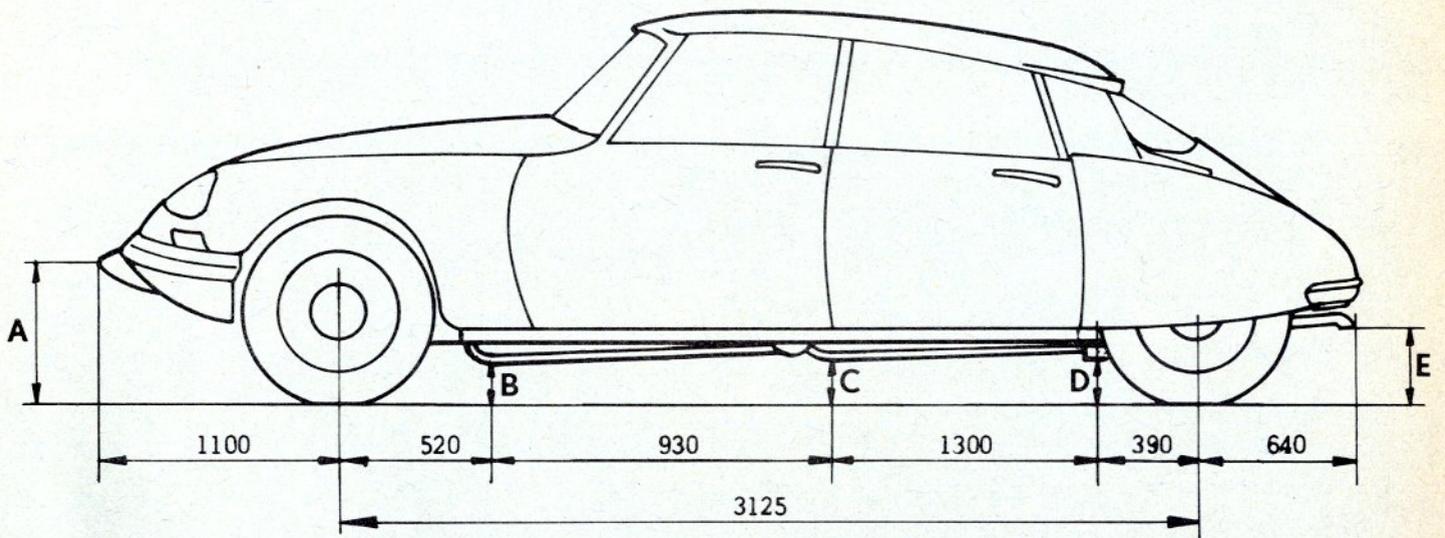
II - GARDE AU SOL.

Véhicule en ordre de marche

	A	B	C	D	E
Position basse	420	60	74	48	145
Position route	475	138	168	158	275
1ère Position intermédiaire haute	485	166	210	230	352
2ème Position intermédiaire haute	520	203	244	249	380
Position haute	553	233	267	269	393



- A : Distance entre la pointe du butoir du pare-chocs AV et le sol.
- B : Distance entre le point bas AV du tube d'échappement et le sol.
- C : Distance entre le point bas à la sortie du pot principal d'échappement et le sol.
- D : Distance du dessous du tube à l'entrée du pot de sortie d'échappement et le sol.
- E : Distance du dessous de tubes d'échappement, à la sortie et le sol.



Véhicule avec roues crevées.

Position basse : 1 roue avant à plat

2 roues avant à plat

Position basse : 1 roue AR à plat

2 roues AR à plat

Roue D crevée B = 30

Roue G crevée B = 45

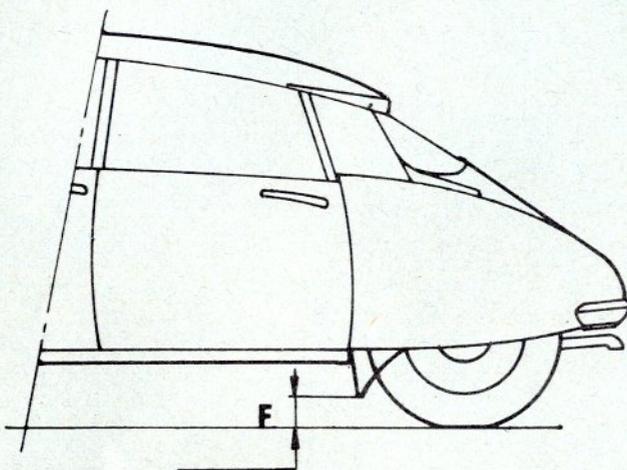
B = 5

{ B = 58

{ D = 25

{ B = 45

{ D = l'entrée du pot de sortie d'échappement
touche le sol.



Position de la bavette.

Véhicule en position basse F = 55 mm

Véhicule en position basse

1 roue AR à plat F = 28 mm

2 roues AR à plat F = 7 mm

F = Distance entre le point le plus bas de la
bavette et le sol.